



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 avril 2019  
Français  
Original : anglais



## Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières  
et de l'économie et de la gestion des forêts

Quarante et unième session

Genève, 27-29 mars 2019

### Rapport du Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts sur les travaux de sa quarante et unième session

#### Introduction

1. Le Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts (ci-après le Groupe de travail mixte) a tenu sa quarante et unième session à Genève du 27 au 29 mars 2019.
2. Les exposés et les médias électroniques mentionnés dans le présent rapport sont disponibles à l'adresse : <https://www.unece.org/index.php?id=48832>.

#### Participation

3. Ont participé à la session les représentants des États membres de la CEE suivants : Allemagne, Autriche, Canada, Croatie, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Irlande, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse et Ukraine.
4. Les secrétariats des organisations et processus intergouvernementaux ci-après étaient également représentés : Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et Forest Europe.
5. Les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après ont participé à la session : l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Banque mondiale.
6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient également représentées : l'Organisation européenne des scieries, PanBern, le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) et la Sustainable Forestry Initiative (SFI).



7. Des représentants des établissements d'enseignement ci-après étaient présents : Université des sciences appliquées de Berne, Université de Fribourg, Haute école de gestion de Genève, Université d'Helsinki, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA), Institut technique du bois de Pologne et Institut Thünen.

8. Des représentants des entreprises et associations du secteur privé ci-après ont participé à la session : Dovetail Partners et Sylva Nova.

### **Point 1**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

9. La session a été ouverte par M. Matthias Dieter (Allemagne), Président du Groupe de travail mixte. Des déclarations liminaires ont été faites par M<sup>me</sup> Carolyn Rodrigues-Birkett, Directrice du Bureau de liaison de la FAO avec les Nations Unies à Genève, et M<sup>me</sup> Paola Deda, Administratrice chargée de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement de la CEE.

10. Après des observations liminaires, le Président a présenté l'ordre du jour, qui a été adopté sans modification.

### **Point 2**

#### **Résultats de la soixante-seizième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique pour l'Europe – notamment en ce qui concerne le nouveau Règlement intérieur**

11. M<sup>me</sup> Maureen Whelan, Directrice des affaires internationales du Service canadien des forêts, a informé le Groupe de travail mixte des travaux de la soixante-seizième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière, tenue à Vancouver (Canada) du 5 au 9 novembre 2018, et a mis l'accent sur l'invitation de Vancouver qui en était un important résultat.

12. Le Groupe de travail mixte a félicité le Canada pour l'excellente organisation de la réunion du Comité des forêts et de l'industrie forestière et pour les intéressantes discussions de fond qui s'y sont tenues.

13. Le secrétariat a présenté un résumé des décisions prises par le Comité des forêts et de l'industrie forestière et en a fait ressortir les incidences sur les travaux du Groupe de travail mixte. Le secrétariat a appelé l'attention en particulier sur le nouveau Règlement intérieur du Comité des forêts et de l'industrie forestière qui pourrait également être appliqué au Groupe de travail mixte si ses Membres le décidaient.

14. Compte tenu des discussions en cours en vue de la modification du Règlement intérieur du Comité des forêts et de l'industrie forestière, le Groupe de travail mixte a décidé qu'il préférerait reporter la décision à sa quarante-deuxième session en 2020. Le Règlement intérieur de la CEE continue donc de lui être appliqué.

15. Le secrétariat a également indiqué au Groupe de travail mixte le rôle important qui lui revenait de fournir des conseils sur le renouvellement des mandats de l'Équipe de spécialistes à la session conjointe de 2019 du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la CEF qui se tiendrait du 4 au 7 novembre 2019 à Genève (Suisse).

### **Point 3**

#### **Informations sur les résultats de la réunion d'experts de Forest Europe**

16. M. Michal Vančo, du Groupe de liaison de Forest Europe à Bratislava, a informé le Groupe de travail mixte de l'évolution de la situation en ce qui concerne un éventuel accord juridiquement contraignant sur les forêts d'Europe. Le Groupe de travail mixte a remercié le Groupe de liaison pour les renseignements communiqués.

## **Point 4**

### **Discussion sur les forêts boréales**

17. M. Peter Blombäck, Chef de la Division des politiques et de l'analyse de l'Agence suédoise des forêts, a informé le Groupe de travail mixte des récents débats menés par les pays circumboréaux en coopération avec le secrétariat en vue de la création d'une Équipe de spécialistes des forêts boréales.

18. M. Florian Kraxner, Directeur adjoint du Programme des services et de la gestion concernant les écosystèmes et Chef du Centre de gestion de la résilience des paysages à l'Institut International pour l'analyse des systèmes appliqués de l'Autriche, a fait un exposé sur la coopération circumboréale et sur le processus « Insight » de l'Association internationale de recherche sur la forêt boréale (IBFRA).

19. Un groupe de contact, présidé par l'Ukraine, a été créé et a donné sa forme définitive au projet de mandat.

20. Le Groupe de travail mixte :

a) A appuyé les efforts de coopération circumboréale et reconnu l'attention insuffisante portée aux forêts boréales à l'échelle mondiale, conscient de l'importance des forêts boréales du point de vue de leur potentiel de fixation du carbone, de l'abondance de leur biodiversité, de leur intérêt économique et de leur vulnérabilité face aux changements climatiques ;

b) A pris note des préoccupations soulevées par plusieurs pays quant à la disponibilité de ressources au secrétariat pour assurer le service de l'équipe proposée, et de l'offre que la Fédération de Russie a faite d'apporter son aide à cet égard ;

c) A recommandé la création d'une Équipe de spécialistes des forêts boréales, conformément au projet de mandat (annexe I).

21. Le secrétariat a souligné la nécessité d'assurer un financement suffisant à l'appui des travaux de toutes les équipes de spécialistes.

## **Point 5**

### **Emplois verts dans le secteur forestier**

22. Les participants ont examiné les travaux menés sur les emplois verts dans le secteur forestier, qui contribuent à la mise en œuvre du « Plan d'Action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte », pilier C – Des emplois verts décents dans le secteur forestier. Il a également examiné les résultats du projet de la CEE sur l'« amélioration de la capacité des États membres de la CEE à créer des emplois verts dans le secteur forestier ».

23. M. Walteri Katjamaki, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), a présenté la définition des emplois verts et les travaux de l'OIT en rapport avec ce thème.

24. M. Nicolas Borzykowski, de l'Office fédéral du développement territorial de la Suisse, a présenté des données sociales et économiques relatives à la main-d'œuvre dans le secteur forestier de la région de la CEE, en s'appuyant sur la publication CEE/FAO à paraître, intitulée « La main-d'œuvre dans le secteur forestier de la région de la CEE ».

25. M. Peter Csoka, de la FAO, a reconnu l'importance qu'il y avait à disposer d'informations sur l'éducation et a informé les représentants de deux initiatives que la FAO et ses partenaires, avec l'appui de l'Allemagne, sont sur le point de lancer à l'échelle mondiale : la première pour promouvoir l'éducation forestière dans les écoles primaires et la deuxième pour mettre en place, avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'autres partenaires, une plateforme mondiale sur l'éducation forestière.

26. M<sup>me</sup> Katie Fernholz (Dovetail Partners) a informé les représentants des tendances en matière d'emplois verts dans le secteur forestier de la région de la CEE, en s'appuyant sur la publication et la note d'orientation de la CEE/FAO sur les « Tendances en matière d'emplois verts dans le secteur forestier de la région de la CEE ».

27. Le Groupe de travail mixte a souligné la nécessité d'analyser plus avant le potentiel de création de nouveaux emplois dans le secteur forestier et les industries dérivées en parallèle au développement de nouvelles activités économiques, comme la bioéconomie, les bioraffineries, l'utilisation des nouvelles technologies, la construction en bois (en particulier la préfabrication des éléments de construction) et les services rendus par les écosystèmes forestiers. La nécessité d'étudier l'évolution des salaires dans le secteur forestier a également été soulignée.

28. M. Andreas Bernasconi, chef de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des emplois verts du secteur forestier, a informé les participants des réalisations et des activités prévues de l'Équipe dans le cadre du mandat en vigueur.

29. M. Michal Vančo, du Groupe de liaison de Forest Europe à Bratislava, a présenté les activités relatives aux emplois verts dans le secteur forestier.

30. M. Peter Poschen, de l'Université de Fribourg, a présenté les travaux interactifs sur le projet de « Lignes directrices pour la promotion des emplois verts dans le secteur forestier ». Le résumé des discussions du Groupe est disponible à l'adresse : <https://www.unece.org/index.php?id=48832>.

31. Le Groupe de travail mixte :

a) A approuvé les « Lignes directrices communes CEE/FAO/Forest Europe pour la promotion des emplois verts dans le secteur forestier » en tant que publication officielle et a conseillé à la Section conjointe d'incorporer les observations découlant des travaux de groupe menés pendant la session. Les participants à la réunion se sont félicités de la coopération et de la coordination des travaux avec Forest Europe ;

b) A recommandé que le document contienne un résumé analytique et que le texte s'accompagne de photographies et d'autres supports visuels pour en rendre la lecture plus attrayante. Un examen des meilleures pratiques adoptées à l'échelle nationale pourrait être envisagé en complément des Lignes directrices communes CEE/FAO/Forest Europe. À cet égard, la Suède a renouvelé l'offre qu'elle avait faite d'accueillir une réunion commune de l'Équipe de spécialistes des emplois verts du secteur forestier et du Groupe d'experts des emplois verts et des systèmes d'éducation et de formation de Forest Europe en septembre 2019 afin d'examiner les possibilités de synergies entre les travaux des deux groupes ;

c) S'est déclaré satisfait des travaux de l'Équipe de spécialistes des emplois verts du secteur forestier qu'il a félicité. Les participants ont recommandé à la Section conjointe et à l'Équipe de spécialistes des emplois verts du secteur forestier de continuer à traiter les problèmes concernant la création d'emplois verts et d'étudier les possibilités de renforcer la coordination avec Forest Europe ;

d) A recommandé la poursuite des travaux de l'Équipe de spécialistes<sup>1</sup>.

## Point 6

### Discussion sur les perspectives du secteur forestier

32. Le secrétariat a informé le Groupe de travail mixte du processus d'élaboration de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier et en particulier des événements survenus l'année précédente.

33. M. Jeffrey Prestemon, chercheur forestier et chef de projet au Service des forêts des États-Unis et Vice-Président de l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier, a présenté les résultats préliminaires de la modélisation de scénarios pour l'Étude sur les perspectives du secteur forestier.

34. Le secrétariat a présenté les trois produits proposés pour l'étude sur les perspectives :

a) Un rapport sur les méthodes employées décrivant dans le détail la structure mise en place, à savoir les hypothèses, le modèle et le scénario ;

<sup>1</sup> Conformément au Règlement intérieur de la CEE, le mandat de l'Équipe de spécialistes est prorogé de deux ans.

b) Une page Web contenant tous les résultats de la modélisation, y compris pour les régions et les pays pris individuellement ;

c) L'Étude sur les perspectives du secteur forestier proprement dite, une publication concise destinée aux décideurs, l'accent étant mis sur deux aspects, les changements climatiques et les changements structurels.

35. Les représentants ont participé à une session de groupe interactif où ils ont fait part de leurs observations concernant les résultats de la modélisation, les produits proposés de l'étude sur les perspectives et les recherches entreprises dans leur pays ou leur organisation respectifs susceptibles d'enrichir l'étude finale. Les résultats de ce travail de groupe figurent à l'annexe II.

36. Concernant les produits finals, le Groupe de travail mixte :

a) S'est félicité des trois produits proposés ;

b) A noté que le rapport sur les méthodes employées devrait aussi tenir compte des observations critiques qui ont été reçues concernant la modélisation de scénarios ;

c) A souligné l'importance qu'il y avait à disposer de produits à l'échelle des pays. Certains représentants ont dit qu'ils préféreraient examiner les produits intéressants leur pays avant leur publication. Le secrétariat a confirmé que ces résultats étaient disponibles sur demande au secrétariat ou à M. Prestemon ;

d) S'est félicité de la proposition tendant à ce que l'Étude sur les perspectives du secteur forestier contienne des messages concis, qui aillent au-delà des graphiques et des tableaux et soient parlants. Les représentants ont souligné l'importance qu'il y avait à communiquer les résultats à des secteurs autres que celui de la sylviculture ;

e) Certains pays ont mis l'accent sur l'analyse des courants d'échanges de produits entre les sous-régions de par l'évolution de l'environnement opérationnel.

37. En outre, le Groupe de travail mixte :

a) A reconnu qu'en se concentrant sur les principales tendances et difficultés mondiales, on ne s'attachera plus autant à faire des prévisions détaillées de ressources forestières à l'échelle des pays ;

b) A invité les pays à communiquer au secrétariat après la session des renseignements complémentaires sur les recherches et les projets menés au niveau national qui pourraient enrichir l'Étude sur les perspectives du secteur forestier, s'agissant en particulier de l'adaptation aux changements climatiques ;

c) S'est félicité des travaux de l'Équipe de spécialistes, de l'équipe chargée de la modélisation basée aux États-Unis et du secrétariat en vue de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier ;

d) A décidé d'organiser des ateliers axés sur les aspects de politique générale à l'ouverture et à la clôture des travaux de l'étude sur les perspectives ;

e) A noté que certains pays souhaitaient renforcer leurs capacités dans le domaine de la modélisation des perspectives du secteur forestier ;

f) A suggéré d'accroître les échanges entre les pays et les experts sur la modélisation des risques découlant des changements climatiques, en particulier des perturbations naturelles ;

g) Les représentants ont recommandé la prorogation du mandat de l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier et décidé d'y intégrer l'Équipe de spécialistes de la politique forestière.

**Point 7****Discussion sur les moyens électroniques de partage des informations pertinentes sur les forêts**

38. La CEE a été chargée d'opérer la transition des publications imprimées aux médias électroniques.

39. M. Matija Potocnik (Assistant principal à la conception graphique à la Section de l'imprimerie du Service de la production et de l'appui de l'Organisation des Nations Unies à Genève) a présenté diverses formes de médias électroniques que l'Organisation des Nations Unies peut produire en interne et souligné les avantages qu'offrent les publications électroniques comme nouveau mode de présentation des contenus précédemment imprimés. La Section de l'imprimerie de l'ONU emploie des concepteurs et des experts techniques des médias électroniques, notamment de la publication électronique et de l'interaction avec les médias sociaux.

40. Le Groupe de travail mixte a examiné en petits groupes des exemples de la manière dont le secteur forestier pourrait mieux communiquer avec le grand public. Paul Ehgartner (Autriche) a présenté le portail Web de la « Climate-smart Forests Initiative » (Initiative pour les forêts adaptées aux changements climatiques) ; M<sup>me</sup> Maureen Whelan (Canada) a présenté un rapport innovant sur « l'état des forêts canadiennes » ; M. Tatu Torniaainen (Finlande) a présenté les « Services électroniques fournis aux propriétaires de forêts et aux prestataires de services » de son pays ; M. Philippe Français-Demay (France) a présenté l'application « Clefs de forêt » ainsi que le « Guide destiné aux gestionnaires de forêts communales » et M. Andrzej Talarczyk (Pologne) a présenté le « portail Web de la Banque de données forestières » et l'application mobile créée pour une « Banque de données forestières »<sup>2</sup>.

41. Le Groupe de travail mixte a pris note des informations qui lui ont été communiquées.

**Point 8****Orientations concernant les domaines d'activité (qui ne figurent pas déjà dans les points précédents)****Domaine d'activité 1****Données, suivi, établissement de rapports et évaluation****1. Ressources forestières**

42. Le secrétariat a brièvement fait le point sur les travaux menés à l'échelle régionale et mondiale en matière d'établissement de rapports concernant les forêts et la gestion durable des forêts. Parmi les principaux faits nouveaux intervenus figurent la reconnaissance, par la treizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), d'un ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux, mis au point par l'Équipe spéciale du Partenariat de collaboration sur les forêts, et la conclusion des processus nationaux de collecte de données pour l'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO et du Rapport paneuropéen CEE/FAO/Forest Europe sur les forêts et la gestion durable des forêts. Le secrétariat a salué l'excellente coopération avec les organisations internationales qui ont participé à ces travaux.

43. Le secrétariat a adressé ses remerciements aux experts nationaux et internationaux, notamment aux correspondants nationaux et aux membres de l'Équipe de spécialistes, ainsi qu'aux Gouvernements autrichien, géorgien, russe et suisse, pour leurs contributions et leur appui à ses activités, notamment pour la réalisation de deux publications, « La propriété

<sup>2</sup> Des liens sont également disponibles sur la page Web de la réunion à l'adresse : <https://www.unece.org/index.php?id=48832>.

forestière privée dans la région de la CEE » et « L'état des forêts du Caucase et de l'Asie centrale ».

44. M. Adrian Lanz, responsable de l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts, a présenté les activités de l'Équipe en 2018 et 2019 et les travaux prévus jusqu'à la prochaine session du Groupe de travail mixte. En plus du soutien apporté aux rapports régionaux et mondiaux, les travaux de l'Équipe se sont concentrés sur l'analyse et la réalisation d'évaluations internationales des dommages causés aux forêts et des perturbations des forêts et sur l'étude de nouveaux moyens de renforcer les travaux sur le traitement et la diffusion de données sur les forêts.

45. Le Groupe de travail mixte :

a) S'est félicité des informations fournies et s'est déclaré satisfait de l'avancement des travaux sur les rapports mondiaux et régionaux prévus en 2020, reconnaissant la valeur ajoutée de la plateforme de l'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO pour la présentation de rapports et appuyant les travaux connexes sur les futurs rapports paneuropéens et mondiaux ;

b) S'est déclaré favorable au plan proposé pour les futurs travaux concernant l'évaluation des ressources forestières qui enrichiront les rapports régionaux et mondiaux, notamment pour promouvoir l'utilisation des technologies de l'information pour le stockage, le traitement et la diffusion des données recueillies, soulignant l'importance qu'il y a à diffuser les informations relatives aux forêts au-delà du seul secteur forestier ;

c) A invité la FAO à accorder une attention particulière à la création d'une base de données interactive sur les résultats de l'évaluation des ressources forestières mondiales de 2020 ;

d) A pris acte et reconnu l'importance des travaux sur les études concernant la propriété forestière et les forêts du Caucase et de l'Asie centrale, et a appuyé le projet visant à revoir le questionnaire national sur la propriété forestière et à autoriser les mises à jour à titre volontaire des informations nationales relatives à la propriété forestière ;

e) A pris note avec satisfaction des informations les plus récentes concernant les activités menées par l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts et recommandé la prorogation de son mandat et l'orientation des travaux et des mesures proposées, soulignant la pertinence et l'importance des travaux sur l'amélioration des modes de présentation des rapports, des définitions et des directives sur l'établissement de rapports en général et de rapports sur les dommages causés aux forêts en particulier. Le Groupe de travail mixte a recommandé d'étendre ces travaux à d'autres intervenants que les membres de l'Équipe, y compris le réseau de correspondants nationaux de l'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO dans la région ; s'est également déclaré préoccupé par la charge de travail supplémentaire qu'il faudrait peut-être assumer et demandé que toute l'attention voulue soit accordée à cette question ;

f) A remercié M. Stein M. Tomter, le chef sortant de l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts, pour son excellent travail et son dévouement au cours des quatre dernières années, et a félicité le chef nouvellement élu, M. Adrian Lanz, en lui souhaitant plein succès dans cette fonction.

## 2. Statistiques relatives aux produits forestiers

46. Le secrétariat a informé le Groupe de travail des travaux menés sur les produits du bois de haute technologie, de l'état d'avancement des changements de nomenclature du Système harmonisé prévus pour 2022, des résultats d'une analyse des prévisions, et de la possibilité d'organiser un atelier de renforcement des capacités statistiques.

47. M<sup>me</sup> Graça Louro, chef adjointe de l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers, a présenté le rapport de l'Équipe et informé le Groupe de travail des discussions tenues lors de la réunion du 26 mars 2019 de l'Équipe.

48. Un représentant a proposé que l'on envisage d'ajouter des produits comme le bois lamellé cloué et le bois lamellé chevillé et les bioproduits de pointe au questionnaire sur les produits bois de haute technologie.

49. Il a aussi été proposé de simplifier encore davantage le questionnaire commun sur le secteur forestier.

50. Des représentants ont dit qu'il fallait faire preuve de prudence lorsque l'on utilisait des données commerciales issues de la version initiale du questionnaire sur les produits bois de haute technologie et que cela devait être indiqué au moment de diffuser l'information. Le Groupe de travail mixte a également reconnu que dans plusieurs pays, les données sur les produits bois de haute technologie seraient des estimations d'experts.

51. Le Groupe de travail mixte :

a) A remercié le secrétariat, l'Équipe de spécialistes et les correspondants nationaux pour les travaux sur les statistiques relatives aux produits forestiers, qui sont une activité fondamentale pour la Section conjointe et une base pour d'autres activités ;

b) A souscrit à la recommandation de l'Équipe de spécialistes tendant à ce que le questionnaire sur les produits du bois de haute technologie soit publié cette année encore et souligné qu'il importait de disposer d'informations sur ces produits ;

c) S'est déclaré en faveur d'ateliers de renforcement des capacités et a proposé l'organisation d'un atelier conjoint avec l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables ;

d) A demandé, compte tenu des dates de la prochaine Session conjointe, que le questionnaire sur les prévisions relatives au bois et les déclarations nationales sur les marchés aient octobre comme date limite, comme l'an dernier ;

e) A salué les efforts importants déployés par les États membres pour fournir des informations et les a encouragés à les poursuivre à l'appui des publications et des bases de données de la CEE et de la FAO ;

f) A recommandé la poursuite des travaux de l'Équipe de spécialistes.

### **3. Marchés constituant des débouchés pour les produits forestiers**

52. Le secrétariat a informé les représentants de ce qu'il a consacré moins de travail aux marchés des produits forestiers que les années précédentes, d'autres domaines d'activité nécessitant son attention. À l'heure actuelle, la Revue annuelle du marché des produits forestiers et les discussions sur les marchés tenues à la réunion annuelle du Comité des forêts et de l'industrie forestière et à la réunion de ce Comité avec la CEF constituent la majorité des travaux liés aux marchés. Le Groupe de travail a reçu des informations du secrétariat sur les projets relatifs à la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019 et a été invité à donner des indications sur sa qualité, son contenu et son calendrier, compte tenu en particulier du projet de réaliser la Revue sous forme électronique et de réduire le volume de la publication d'environ 25 %

53. Le secrétariat a remercié la Finlande d'avoir financé les éditions 2018 et 2019 de la Revue annuelle du marché des produits forestiers, l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables d'avoir assuré la relecture des épreuves et mis à disposition les compétences de ses experts, l'Université d'Helsinki d'avoir fourni des stagiaires, ainsi que les correspondants, auteurs et partenaires du Questionnaire commun sur le secteur forestier. En outre, le secrétariat a pris acte de l'important soutien en nature du Service forestier des États-Unis, qui a assigné trois auteurs à la Revue de 2018, dont deux poursuivront leur mission en 2019.

54. Le secrétariat a exposé le problème de l'absence de crédits budgétaires pour l'élaboration de la Revue. Ainsi, la Revue dépend de la contribution financière d'un État membre pour financer le recrutement d'auteurs chaque année ; et l'on ne peut pas s'assurer du recrutement de ces collaborateurs par le biais d'un contrat, ce qui retarde le début des travaux.

55. Les participants ont examiné le problème de la traduction en français de la Revue, qui a environ deux ans de retard (de sorte que la version française de l'édition de 2017 sort à peu près au même moment que la version anglaise de celle de 2019). Les pays francophones ont déclaré qu'il était très important de continuer à publier une version



française de la Revue et qu'une solution consisterait à renoncer une seule fois à la traduction d'une édition (par exemple, l'édition 2017) afin que les traducteurs puissent commencer à travailler sur la version la plus récente disponible (par exemple, l'édition 2018).

56. Plusieurs représentants ont demandé si les utilisateurs avaient été consultés sur la décision de publier la Revue sous forme électronique, et qui avait décidé de réduire la Revue de 25 % en volume. Le secrétariat a informé les représentants que le passage aux médias électroniques était une évolution observable dans toute l'Organisation des Nations Unies et que si l'on souhaitait réduire la Revue, c'est qu'elle avait grossi au fil du temps et devait rester ciblée.

57. M. Eoin O'Driscoll, chef de l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables, a présenté les réalisations et les activités de l'Équipe en 2018, ainsi qu'un avant-projet de programme de travail pour 2019.

58. Le Groupe de travail mixte :

- a) A pris acte de l'appui financier fourni par la Finlande aux éditions 2018 et 2019 de la Revue annuelle du marché des produits forestiers ;
- b) A reconnu l'importance de la Revue annuelle du marché des produits forestiers ;
- c) A reconnu l'importance des travaux ayant trait aux marchés des produits forestiers et des contributions de l'Équipe de spécialistes ;
- d) A recommandé la poursuite des travaux de l'Équipe de spécialistes.

#### 4. Dendroénergie

59. Le secrétariat a informé le Groupe de travail mixte du lancement de la publication Wood Energy dans la région de la CEE. Il a remercié la Finlande pour sa contribution financière et en nature et M. Francisco Aguilar (États-Unis) pour la coordination de cette publication. Il a souligné la bonne coopération avec la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière et le rôle négatif que jouait la dendroénergie en contribuant à la pollution de l'air émise par les fourneaux à bois si le bois n'était pas stocké ni brûlé correctement. La dendroénergie risque d'être soumise à une surveillance plus rigoureuse si les normes de qualité de l'air deviennent beaucoup plus strictes dans les États membres. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le film intitulé « Plus de chaleur avec moins de bois » s'est classé au deuxième rang des vidéos les plus regardées dans toute la CEE seulement en l'espace de trois ans. Ce film a été lancé au cours de la trente-huitième session du Groupe de travail mixte et le secrétariat a de nouveau remercié le Fonds allemand pour le climat d'avoir soutenu financièrement ce produit. Le secrétariat a également souligné que le film était traduit dans d'autres langues et que la version géorgienne était particulièrement appréciée, avec près de 20 000 vues à elle seule. Le film met également l'accent sur le cycle du carbone de la dendroénergie.

60. Le secrétariat a indiqué au Groupe de travail mixte que les différentes parties prenantes avaient sollicité l'avis du secrétariat sur les diverses sources de biomasse ligneuse utilisées pour la production d'énergie. Il a remercié les États membres d'avoir fourni d'excellentes informations par le biais de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie. Les informations recueillies par l'enquête lui ont permis de fournir des données factuelles pour alimenter le débat.

61. M. Sebastian Glasenapp, de l'Institut Thünen, a présenté les résultats de la collecte de données en cours pour l'année de référence 2017. En mars 2019, 29 États membres avaient répondu à l'enquête et 28 avaient fourni des informations détaillées sur les sources et les utilisateurs de dendroénergie. D'autres réponses étant attendues, l'Enquête conjointe sur le bois-énergie enregistrera en 2017 le taux de réponse le plus élevé depuis sa mise en place en 2007. Il ressort des résultats préliminaires que dans les pays qui ont participé à l'enquête, près de 446 millions de m<sup>3</sup> de bois ont été utilisés pour produire de la chaleur et/ou de l'énergie. M. Glasenapp a insisté sur le fait que l'enquête fournissait un ensemble

de données exceptionnel sur l'éventail de sources de bois utilisées par les différents groupes d'utilisateurs. Les résultats préliminaires sont disponibles sur le site Web de la réunion.

62. Le secrétariat a également informé le Groupe de travail mixte, au nom de l'Équipe de spécialistes, des activités futures qu'elle avait prévues. L'Équipe envisage d'organiser la cinquième réunion de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO du bois-énergie du 3 au 4 juin 2019 à Umea (Suède). Cette réunion sera accueillie par l'Université suédoise d'agronomie.

63. Le Groupe de travail mixte :

- a) S'est félicité de la publication sur la dendroénergie dans la région de la CEE ;
- b) A pris note des informations fournies par le secrétariat et l'a félicité pour la qualité et l'importance du processus de collecte de données sur la dendroénergie. De nombreux États membres ont des structures en place qui leur permettent de communiquer régulièrement des informations de bonne qualité sur la dendroénergie ;
- c) A prié le secrétariat, avec le soutien de l'Équipe de spécialistes du bois-énergie, d'améliorer encore l'enquête. Les États membres ont formulé deux recommandations spécifiques visant à l'améliorer : envisager d'autoriser les pays à notifier séparément l'utilisation des bois endommagés comme source d'énergie et envisager également de consigner les résultats dans le tableau IV sous la forme d'unités énergétiques ;
- d) A conseillé au secrétariat de mieux harmoniser les informations sur la dendroénergie dans diverses bases de données et de travailler en étroite collaboration avec les organismes concernés, à savoir l'Agence internationale de l'énergie et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables ;
- e) A recommandé la poursuite des travaux de l'Équipe de spécialistes.

## **Domaine d'activité 2**

### **Concertation et conseils sur les politiques à mener**

64. Le secrétariat a présenté un bref exposé sur ce qui avait été accompli dans le domaine d'activité 2 – Concertation et conseils sur les politiques à mener pendant la période considérée.

65. M<sup>me</sup> Monika Linn, Conseillère principale auprès de la Secrétaire exécutive de la CEE, a informé le Groupe de travail mixte des résultats du Forum régional pour le développement durable 2019 pour la région de la CEE, qui a eu lieu les 21 et 22 mars 2019 à Genève (Suisse). La Section conjointe a apporté son concours au Forum en organisant une manifestation parallèle pour célébrer la Journée internationale des forêts et en mettant à disposition un orateur du domaine de l'éducation et de la pédagogie forestières à la table ronde sur « le pouvoir de la connaissance pour le changement ». M<sup>me</sup> Monika Linn a insisté sur le fait qu'il était facile de trouver des liens entre les objectifs de développement durable, mais difficile de mettre en œuvre ces objectifs de manière transversale en raison des approches et des cadres institutionnels sectoriels, surtout à l'échelle nationale. Elle a ajouté que le suivi des objectifs de développement durable était un processus difficile car les données manquaient, ou étaient insuffisantes, et leur qualité était variable.

66. M. Peter Csoka, Secrétaire du Comité des forêts et Chef d'équipe des organes directeurs, du Partenariat sur les forêts et du programme Outreach de la FAO, a informé les participants de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) qui a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 1<sup>er</sup> mars 2019. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la FAO dirigeront la mise en œuvre de la Décennie et certaines activités déjà en cours contribueront à la réalisation des objectifs de la Décennie.

67. Le secrétariat a informé le Groupe de travail mixte des activités réalisées ou prévues concernant la restauration des paysages forestiers. En 2018, une table ronde ministérielle sur la restauration des paysages forestiers et le Défi de Bonn a donné lieu à des engagements visant à restaurer plus de 2,5 millions d'hectares d'ici à 2030. De nouvelles activités de restauration des paysages forestiers dans le Caucase et en Asie centrale et en

Europe orientale et du Sud-Est sont envisagées avec l'appui de l'Allemagne et de la Suisse. La CEE a également demandé à devenir membre du Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers.

68. M<sup>me</sup> Paola Agostini, économiste principale chargée des questions d'environnement au pôle Environnement et Ressources naturelles des Pratiques mondiales de la Banque mondiale, a informé le Groupe de travail de l'idée de lancer l'initiative nationale « 30x30 » dans le but de restaurer 30 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées en Europe et en Asie centrale d'ici à 2030 à l'appui du Défi de Bonn.

69. M. Tomas Krejzar, Directeur du Département des politiques forestières et de l'économie du Ministère de l'agriculture de la République tchèque et chef d'équipe adjoint de l'Équipe de spécialistes de la politique forestière a présenté un bref exposé des travaux de l'Équipe.

70. Le Groupe de travail mixte :

a) A souligné la nécessité de continuer de préciser la notion de restauration des écosystèmes et l'importance qu'il y avait à disposer de financements pour appuyer les travaux menés dans la région, et encouragé les organisations à unir leurs forces à cette fin ;

b) A recommandé d'utiliser le mécanisme de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes en faveur de nouvelles activités conjointes sur la restauration des paysages forestiers ;

c) S'est félicité de l'occasion qui s'offrait d'organiser des dialogues sur la politique forestière nationale ;

d) A souligné qu'il importait de contribuer au Forum régional pour le développement durable et a jugé satisfaisante la contribution de la Section conjointe au Forum de 2019 ;

e) S'est félicité de la proposition d'intégrer l'Équipe de spécialistes de la politique forestière à l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier et a demandé au secrétariat de continuer d'appuyer les travaux de l'Équipe de spécialistes de la politique forestière en attendant qu'une décision définitive soit prise à la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la CEF à ce sujet.

### **Domaine d'activité 3**

#### **Communication et information**

71. Le secrétariat a informé le Groupe de travail mixte de deux vidéos qui ont été produites et distribuées en 2018. La vidéo « Made in Forests – Michelle Yeoh tells a short story on sustainable fashion » a été lancée lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable tenu à New York en juillet 2018. La vidéo « Les trois petits cochons et le changement climatique – les avantages du bois comme matériau de construction à faibles émissions » a été lancé lors de la vingt-quatrième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24), tenue à Katowice (Pologne) en décembre 2018, afin de mieux faire connaître les avantages du bois comme matériau de construction.

72. La Journée internationale des forêts a été célébrée le 21 mars 2019 avec plusieurs manifestations. Le Service forestier d'État de Pologne a eu l'amabilité d'organiser un petit déjeuner et des ateliers d'artisanat sur le thème de la forêt. Une exposition sur les produits innovants du bois et de la cellulose a été organisée avec la Confédération des Industries papetières européennes (CEPI) sous le titre « Paper Cave ». Sous les auspices du Forum régional pour le développement durable une manifestation parallèle « Forest Quiz Time! » a été organisée en coopération avec le Système de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). Le Bureau de Liaison de la FAO à Genève a organisé une table ronde sur les forêts et les objectifs de développement durable (ODD). Les résultats de la table ronde ont été présentés au Groupe de travail mixte par M<sup>me</sup> Wirya Khim, spécialiste des ressources naturelles de la FAO.

73. M. Peter Csoka, de la FAO, a informé les représentants de l'état d'avancement de la discussion sur des thèmes possibles pour la Journée internationale des forêts en 2020 et 2021 et présenté les activités de communication et d'information de la FAO s'inscrivant dans la Journée.

74. M<sup>me</sup> Magdalena Wolicka, experte principale au Ministère polonais de l'environnement, a rendu compte des activités de l'Équipe de spécialistes de la communication dans le secteur forestier (Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier).

75. Le Groupe de travail mixte :

a) A souligné que les activités de communication et d'information ne devaient pas se limiter à la Journée internationale des forêts mais se poursuivre tout au long de l'année, et qu'à cet égard, les films et les moyens de communication novateurs étaient appréciés ;

b) A salué les travaux conjoints du secrétariat et du PEFC sur le thème « Les forêts au service de la mode », car c'est une excellente occasion de viser plus large que le secteur forestier ;

c) A cité des exemples nationaux de campagnes de communication réussies ;

d) A proposé « Les forêts et la culture » et « La restauration des paysages forestiers » comme thèmes possibles pour la Journée internationale des forêts de 2020 et demandé à la FAO de transmettre ces propositions au Partenariat de collaboration sur les forêts pour examen ;

e) S'est dit satisfait des statistiques en ligne et a souligné l'intérêt que revêtaient les statistiques sur les prix pour les visiteurs du site Web ; à cet égard, il a été recommandé de mettre en liaison le Service de statistique nordique et l'Institut Luke avec le site Web de la CEE/FAO ;

f) A souligné qu'il importait de relier les activités de l'Équipe de spécialistes de la communication dans le secteur forestier – Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier au Programme de travail intégré de Varsovie ;

g) A invité la FAO à accroître son soutien à l'Équipe de spécialistes en lui affectant son secrétaire, ce qui réduira la charge de travail de la Section conjointe ;

h) A remercié le Secrétaire du Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier pour le travail accompli.

#### **Domaine d'activité 4**

#### **Renforcement des capacités**

76. Le secrétariat a donné un aperçu du projet du Compte des Nations Unies pour le développement intitulé « Dispositifs de contrôle pour la gestion durable des forêts dans le Caucase et en Asie centrale » et du Congrès sur les forêts régional y relatif qui aura lieu du 28 au 31 mai 2019 à Issyk Kul (Kirghizistan). La publication « Lignes directrices pour l'élaboration d'un ensemble de critères et d'indicateurs en vue d'une gestion durable des forêts », qui a été élaborée dans le cadre du projet, a également été présentée.

77. Le Groupe de travail mixte :

a) S'est félicité des informations actualisées qui lui ont été fournies sur les activités de renforcement des capacités et des travaux entrepris par la Section conjointe dans ce domaine de travail ;

b) A souligné l'importance et l'opportunité de ce projet de renforcement des capacités, qui constitue une étape importante dans la mise en œuvre de la gestion durable des forêts et de la restauration des paysages forestiers dans cette région ;

c) A salué le caractère participatif des ateliers et la panoplie de méthodes prévues dans les Lignes directrices qui garantissent la reproductibilité ;

d) A proposé d'étudier la possibilité de publier les résultats du projet du Compte de l'ONU pour le développement ;

e) A souligné l'importance de la participation de délégations du Caucase et de l'Asie centrale, ainsi que d'autres pays d'Europe orientale et du Sud-Est, aux réunions intergouvernementales, reconnaissant que le financement constitue le principal obstacle à cet égard ;

f) A proposé l'organisation d'un atelier conjoint de renforcement des capacités sur les produits forestiers durables et les statistiques de produits et a souligné la nécessité d'associer les Équipes de spécialistes pertinentes.

## Point 9

### **Vue d'ensemble des travaux relatifs aux forêts menés par la CEE et la FAO, et liste des activités relevant du Programme de travail intégré de Varsovie pour 2020**

78. La CEE et la FAO, conformément à leur structure de gouvernance, ont présenté un récapitulatif des travaux sur les forêts qu'elles mènent dans la région, afin de faciliter l'examen de la liste d'activités proposée. Les exposés ci-après ont été faits au nom de la CEE.

79. M. Zaal Lomtadze, Chef de la Section du développement durable et du processus « Un environnement pour l'Europe » de la CEE, a présenté les activités du Comité des politiques de l'environnement et souligné l'utilité que le Plan d'action de Rovaniemi avait pour ses travaux.

80. M<sup>me</sup> Lucia de Strasser, consultante à la Division de l'environnement de la CEE, a décrit les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes et dit combien il était important de bien tenir compte de la dendroénergie dans ce contexte.

81. M. Gianluca Sambucini, économiste à la Division de l'énergie durable de la CEE, a fourni au Groupe de travail mixte les informations les plus récentes sur les travaux du Groupe d'Experts de l'énergie renouvelable.

82. M. Michael Nagy, statisticien à la Section des statistiques environnementales et multidomaines de la Division de statistique de la CEE, a informé le Groupe de travail mixte des activités de comptabilité nationale menées au cours de l'année écoulée et des projets à venir qui portaient notamment sur le renforcement des capacités des organismes nationaux de statistique pour la production d'indicateurs relatifs aux ODD et l'examen des Lignes directrices de la CEE pour les indicateurs environnementaux avec la Division de l'environnement.

83. M. Tommaso Bassetti, chargé du logement et de l'aménagement du territoire à la CEE, a parlé au Groupe de travail mixte de l'efficacité énergétique des bâtiments et du rôle de l'énergie grise dans les bâtiments.

84. M. Ekrem Yazici a informé le Groupe de travail mixte des activités relatives aux forêts qui sont actuellement mises en œuvre ou prévues dans la région, en dehors des activités du Programme de travail intégré de la FAO, et a mis en particulier l'accent sur les activités de la FAO sur le thème « Du bois durable pour un monde durable ».

85. Le secrétariat a informé le Groupe de travail mixte du document d'information sur les activités prévues pour 2020 et de la liste approuvée des activités qui seront joints en annexe au rapport sur les travaux de la session.

86. Le Groupe de travail mixte a pris note des informations communiquées et approuvé la liste des activités prévues après modification (annexe III).

## **Point 10**

### **Élection du Bureau**

87. Étant donné que le Groupe de travail mixte n'a pas adopté le Règlement intérieur du Comité des forêts et de l'industrie forestière pour régir ses travaux et que le Règlement intérieur de la CEE continue donc de s'appliquer, le nombre de membres de son Bureau demeure inchangé.

88. Le Groupe de travail a réélu M. Matthias Dieter (Allemagne) Président et M. Jeffrey Prestemon (États-Unis d'Amérique) et M<sup>me</sup> Magdalena Wolicka (Pologne) Vice-Présidents. Ils resteront en fonction jusqu'à la fin de la quarante-deuxième session.

## **Point 11**

### **Date et lieu de la prochaine session**

89. Le Groupe de travail mixte a décidé de tenir sa prochaine session du 24 au 25 mars 2020 à Genève, au Palais des Nations, et a prié le secrétariat d'organiser la Journée internationale des forêts le 23 mars 2020 (étant donné que le 21 mars, la date officielle de la Journée, tombe un samedi).

## **Point 12**

### **Questions diverses**

90. Le Groupe de travail mixte a confirmé, à la demande du secrétariat, la nécessité de publier l'ordre du jour annoté et le rapport de la réunion en tant que documents officiels, et de les traduire, et prié le secrétariat de publier les autres documents officiels de la réunion sans traduction.

## **Point 13**

### **Adoption de l'ordre du jour**

91. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur les travaux de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

92. La séance a été déclarée close à 17 h 30 le vendredi 29 mars.

## Annexe

### I. **Projet de mandat de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des forêts boréales**

***Référence au Programme de travail intégré : Domaine d'activité 1, « Données, suivi, établissement de rapports et évaluation » et Domaine d'activité 2, « Concertation et conseils sur les politiques à mener »***

#### A. **Objectif(s)**<sup>3</sup>

- Contribuer à la coopération scientifique et politique concernant les forêts boréales en réduisant les chevauchements d'activités et en favorisant l'adoption de méthodes soucieuses de rentabilité pour la coopération circumboréale ;
- Accroître la collaboration avec l'Association internationale de recherche sur la forêt boréale (IBFRA) et d'autres organismes de recherche travaillant dans ce domaine afin de renforcer la coopération scientifique et politique concernant le biome boréal ;
- Améliorer la connaissance et la compréhension du rôle que les forêts boréales jouent dans les problématiques mondiales telles que les changements climatiques et la bioéconomie, et dans l'action entreprise pour relever les défis énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- Donner des avis à la Section CEE/FAO de la forêt et du bois sur toutes questions liées aux forêts boréales dans le cadre du Programme de travail intégré.

#### B. **Activités et fonctions**

- Contribuer à l'échange d'informations, de données d'expérience et de meilleures pratiques sur les forêts boréales ;
- Faciliter le dialogue entre scientifiques et décideurs sur les questions relatives aux forêts boréales ;
- Le cas échéant, contribuer au recensement des lacunes dans les connaissances qui – s'il y est remédié – peuvent permettre de dégager des solutions aux problèmes internationaux ;
- Collaborer avec d'autres organismes internationaux, y compris l'Association internationale de recherche sur la forêt boréale dans le but de coordonner les initiatives ;
- Collaborer avec d'autres équipes de spécialistes de la CEE/FAO sur les questions intersectorielles.

#### C. **Principaux résultats attendus**

1. L'Équipe de spécialistes des forêts boréales identifiera les questions prioritaires pour la gestion durable des forêts boréales, compte tenu des réalités et des différences régionales. L'Équipe s'attachera à faire mieux connaître et mieux comprendre les questions relatives aux forêts boréales.

<sup>3</sup> Tels qu'indiqués dans la Déclaration de Haparanda de 2018.

2. Le Groupe de travail mixte :
- Élaborera (seul ou avec d'autres) des produits d'information qui rendent compte des efforts de collaboration concernant les forêts boréales, par exemple dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et du Programme de travail intégré CEE/FAO ;
  - Établira, à partir des éléments d'information dont il dispose, des documents d'orientation et d'évaluation, des exposés et d'autres produits d'information décrivant l'état actuel des forêts boréales et recensant les principales difficultés et possibilités touchant leur gestion ;
  - Assurera des consultations et apportera des conseils sur les questions relatives aux zones boréales, selon que de besoin.

## II. Résultats des travaux de groupe sur le point 6 : Perspectives du secteur forestier

<b>Groupe 1 :</b> <b>Que pensez-vous des résultats de la modélisation qui vous ont été présentés ?</b>	<b>Groupe 2 :</b> <b>Selon vous, parmi ces résultats, quels sont les plus importants au regard des choix politiques d'aujourd'hui et de demain ?</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un modèle prospectif serait plus utile s'il incorporait les perturbations des forêts dès lors qu'il prend en compte les changements climatiques ; en effet, si les variations de la productivité forestière sont importantes, les perturbations des forêts associées aux changements climatiques – et pas seulement les incendies de forêt, mais aussi les insectes, les maladies, le bois abattu à la suite de tempêtes – peuvent accélérer le changement de type de forêt et modifier la nature du secteur forestier</li> <li>• Un bon modèle prospectif serait plus utile s'il suivait à la fois l'évolution des ressources en conifères et en autres essences ; il vaudrait même mieux suivre les espèces forestières car à différentes espèces correspondent différents marchés.</li> <li>• La plupart des forêts européennes sont régies par des lois qui visent à prévenir la conversion des terrains forestiers en zones non forestières : lorsqu'on fait des projections pour établir les perspectives actuelles du secteur forestier, il faut donc s'assurer que les modèles utilisés concernant la modification des superficies forestières sont soumis à une contrainte de non-négativité.</li> <li>• On notera que l'on peut perdre de la superficie forestière sans le vouloir délibérément, car il peut se produire des phénomènes naturels, ou plus probablement liés aux changements climatiques (perturbations par exemple) même sur des terres domaniales, les zones écologiques évoluant au fil du temps. Comment un modèle peut-il prendre tout cela en compte ?</li> </ul>	<p><b>Parmi les résultats et les thèmes prioritaires actuels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Boisement et reboisement</li> <li>• Déplacement des flux de production entre les sous-régions</li> <li>• Incorporation de scénarios d'impact des perturbations des forêts à différents niveaux (par exemple et si 20 % des forêts disparaissaient dans un incendie ?)</li> <li>• Des messages clairs sur les incidences pour les politiques et les interactions entre ces dernières <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques relatives à la construction</li> <li>• Politiques énergétiques</li> <li>• Politiques de conservation</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Pistes de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue ouvert avec d'autres secteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réexamen des scénarios concernant les perspectives agricoles</li> <li>• Évolutions de la demande et de la consommation et changement d'affectation des terres</li> <li>• Concurrence pour l'accès aux ressources</li> </ul> </li> <li>• Répercussions sur l'emploi et la création d'emplois verts</li> <li>• Structure d'âge et disponibilité des espèces pour l'approvisionnement en bois, avec modélisation</li> </ul>



<p><b>Groupe 3 :</b>  <b>Que pensez-vous des résultats proposés pour l'étude prospective, c'est-à-dire rapport sur la méthode appliquée, inscription de tous les résultats sur une page Web et publication destinée aux décideurs ?</b></p>	<p><b>Groupe 4 :</b>  <b>Quel type de recherche est menée dans votre pays ou quel type d'organisme pourrait être mis à contribution pour la publication finale, notamment pour ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques ?</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il importe d'avoir un format simple pour le téléchargement des résultats, par exemple une forme ou une autre de format texte</li> <li>• Il serait utile de pouvoir prendre connaissance des résultats pour chaque pays avant leur publication ; il est important de souligner qu'il s'agit de « résultats de niveau national » sans plus de précisions sur les sous-régions du pays</li> <li>• C'est une bonne idée de faire figurer des hypothèses (« et si ... ») dans la publication (par exemple, pour le stockage du carbone dans les bâtiments) ; autre exemple : et si nous commençons à construire de plus en plus de bâtiments en bois à compter d'aujourd'hui, combien de carbone en plus pourrions-nous stocker chaque année et que pourrions-nous « transmettre » à la prochaine génération en 2040 ?</li> <li>• La publication destinée aux décideurs est très utile ; avec cette publication, nous devons toucher d'autres secteurs ; l'approche narrative et la simplicité des messages sont donc essentiels ; par ailleurs : il est essentiel de tenir compte du groupe cible dans tout acte de communication (l'AEE a un bon modèle à cet égard)</li> <li>• Il serait bon d'inclure deux aspects dans la publication : a) des informations sur ce que les changements climatiques nous réservent si nous ne faisons rien ; b) l'impact des politiques de l'environnement et de la protection de la nature sur la possibilité de s'approvisionner en bois.</li> </ul>	<p><b>Analyse des changements climatiques – adaptation naturelle :</b>  De nombreux pays ont effectué des études sur des scénarios possibles de changements climatiques au niveau national, y compris l'évaluation des incidences éventuelles sur les forêts. Ces études permettent souvent d'analyser les effets sur la productivité, la composition des essences, la périodicité des catastrophes, le stress (biotique et abiotique) des forêts (sécheresse, etc.)</p> <p><b>Préparation en prévision des changements climatiques d'origine humaine – préparation de l'adaptation :</b>  De nombreux pays ont déjà commencé à préparer leurs forêts aux défis attendus – variation de la composition des espèces, diversification des espèces forestières (plantation d'un plus grand nombre de feuillus dans de nombreux cas), essais de provenances nouvelles ou différentes et/ou arboriculture durable (ces deux dernières options étant très coûteuses). Souvent, les nouvelles variétés ne sont pas de provenance nationale mais plutôt de provenance régionale ou mondiale.</p> <p>L'évaluation des services rendus aux écosystèmes a été mentionnée à plusieurs reprises.</p> <p>L'impact des changements climatiques sur la diversité biologique est un sujet très important en Estonie</p>

### III. Liste approuvée des activités en 2020

#### A. Domaine d'activité 1

#### Données, suivi, établissement de rapports et évaluation

##### 1. Ressources forestières

- a) Collecte, validation et diffusion de statistiques sur les ressources forestières, les fonctions et services liés aux forêts, la gestion durable des forêts et la contribution du secteur forestier dans le contexte d'une économie verte :
  - Cycle de présentation de rapports de 2020 dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et du questionnaire commun sur les ressources

forestières : coopération avec la FAO et d'autres partenaires du questionnaire commun sur la mise au point définitive du dépôt final des données de l'Évaluation des ressources forestières mondiales ;

- Rapport paneuropéen commun de 2020 sur les forêts (établi conjointement avec le Groupe de liaison de Forest Europe à Bratislava, en coordination avec le secrétariat de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO) : création d'une base de données interactive coordonnée avec le dépôt des données de l'Évaluation ;
  - Examen du processus de collecte, questionnaire national sur la propriété forestière dans la région de la CEE, vérification/actualisation volontaire des données de 2015 sur la propriété forestière ;
  - Production d'une application mobile sur les forêts et les données du secteur forestier dans les pays de la CEE.
- b) Analyse et évaluation de l'état des forêts et viabilité de la gestion des forêts ; et suivi du rôle du secteur forestier dans le contexte d'une économie verte :
- Évaluation de l'état des forêts et des effets des perturbations biotiques et abiotiques : examen des modèles de présentation des rapports internationaux sur les perturbations des forêts ;
  - Cycle de présentation de rapports de 2020 dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et du questionnaire commun sur les ressources forestières : appui au secrétariat de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO pour la mise au point définitive et la diffusion des principaux résultats.
- c) Coopération avec les mécanismes internationaux pour la gestion durable des forêts et appui à ces mécanismes, y compris les mécanismes régionaux chargés d'établir des critères et indicateurs :
- Appui au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts en vue de l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et de la stratégie de communication s'y rapportant ;
  - Coopération avec les pays et les organisations et processus internationaux (par exemple Forest Europe, Processus de Montréal) de la région et appui à ces entités concernant la surveillance de la viabilité de la gestion des forêts ;
  - Rapport paneuropéen commun de 2020 sur les forêts : appui au Groupe de liaison de Forest Europe et au secrétariat de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO pour la mise au point définitive et la diffusion des principaux résultats ;
  - Organisation de la (des) réunion(s) de l'Équipe de spécialistes de la surveillance de la viabilité de la gestion des forêts.

## 2. Produits forestiers et marchés

- a) Collecte, validation et diffusion de statistiques sur la production, le commerce, la consommation et les prix des produits forestiers :
- Élaboration de données historiques sur les produits forestiers, le commerce des essences et les prix ;
  - Élaboration et publication de données prévisionnelles sur la production et le commerce des produits forestiers ;
  - Amélioration de la base de données existante ;
  - Diffusion sur les sites Web de FAOSTAT et de la CEE.
- b) Analyse des marchés des produits forestiers, notamment les aspects politiques pertinents, y compris la Revue annuelle des marchés des produits forestiers et le débat annuel sur les marchés :
- Publication de l'édition de 2019-2020 de la Revue annuelle des marchés des produits forestiers ;

- Élaboration des données et de l'annexe statistique pour l'édition de 2019-2020 de la Revue annuelle des marchés des produits forestiers ;
  - Élaboration de tableaux et graphiques des prévisions pour 2020-2021 concernant les marchés ;
  - Préparatifs du débat annuel et de la déclaration sur les marchés de 2020 ;
  - Diffusion de l'analyse lors des réunions du secteur ;
  - Évaluation de l'impact des perturbations biotiques et abiotiques sur les marchés des produits forestiers.
- c) Appui aux processus internationaux dans le domaine des produits forestiers :
- Participation au Groupe de travail intersecrétariats des statistiques du secteur forestier et à d'autres réunions internationales ;
  - Organisation des réunions de l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et de l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables.

### 3. Dendroénergie

- a) Collecte, validation et diffusion de statistiques sur la dendroénergie :
- Publication d'une nouvelle base de données sur la dendroénergie comprenant des données pour 2019 ;
  - Analyse des résultats de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie de 2019 ;
  - Diffusion des données de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie de 2019 lors des réunions internationales pertinentes ;
  - Augmentation de la visibilité des données de la CEE.
- b) Analyse des questions liées à l'énergie, y compris la demande et l'offre de dendroénergie :
- Préparation d'une nouvelle étude sur la dendroénergie ;
  - Contribution aux études de la performance environnementale de la CEE concernant les forêts.
- c) Appui aux processus internationaux dans le domaine de la dendroénergie :
- Présentation de travaux sur la dendroénergie lors des réunions internationales pertinentes et coopération avec les mécanismes concernés (par exemple l'Agence internationale de l'énergie, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, les Journées de l'énergie provenant du bois, etc.) ;
  - Organisation de la (des) réunion(s) de l'Équipe de spécialistes du bois-énergie.

## B. Domaine d'activité 2 Concertation et conseils sur les politiques à mener

- a) Suivi du Plan d'action de Rovaniemi pour le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte :
- Promotion et suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de Rovaniemi ;
  - Mise en œuvre des mesures prioritaires du Plan d'action de Rovaniemi, comme convenu par le Groupe de travail mixte en 2019 ;
  - Évaluation du processus et de la mise en œuvre du Plan d'action de Rovaniemi.

- b) Contribution aux composantes politiques des activités relevant des domaines d'activité 1, 3 et 4 :
- Organisation d'ateliers concernant les dialogues sur les politiques forestières nationales dans les pays intéressés ;
  - Suivi de l'évolution des mécanismes régionaux et mondiaux de politique forestière (FNUF, Forest Europe, ODD) et contributions, selon que de besoin, à ces mécanismes ;
  - Appui à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts.
- c) Le rôle du secteur forestier dans une bioéconomie circulaire :
- Étude de la question des chaînes de valeur de la filière bois dans une bioéconomie circulaire ;
  - Promotion et diffusion de l'étude sur la main-d'œuvre du secteur forestier ;
  - Promotion et diffusion des « Lignes directrices pour la promotion des emplois verts dans le secteur forestier » ;
  - Publications et autres supports de communication (par exemple vidéo, brochure) sur le rôle du secteur forestier dans une bioéconomie circulaire ;
  - Diffusion et promotion des « Lignes directrices pour l'élaboration de critères et d'indicateurs pour une gestion durable des forêts » et de l'étude sur « L'état des forêts du Caucase et de l'Asie centrale ».
- d) Perspectives du secteur forestier
- Organisation de la (des) réunion(s) de l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier ;
  - Conduite des travaux d'élaboration de la prochaine étude sur les perspectives du secteur forestier ;
  - Publication et diffusion de la prochaine étude sur les perspectives du secteur forestier dans la région de la CEE.
- e) [Suivi et soutien des processus internationaux pertinents pour l'élaboration des politiques relatives au secteur forestier :
- Organisation de la (des) réunion(s) de l'Équipe de spécialistes de la politique forestière/Réseau sur les politiques forestières] ;
- f) Suivi et soutien des processus internationaux pertinents pour l'élaboration des politiques relatives au secteur forestier :
- Organisation de manifestations de haut niveau sur la restauration des paysages forestiers et le Défi de Bonn dans la région de la CEE.
- g) [Les forêts boréales (en attente d'approbation par la Session conjointe)
- Organisation de la (des) réunion(s) de l'Équipe de spécialistes des forêts boréales] ;

### **C. Domaine d'activité 3 Communication et information**

- a) Organisation de manifestations et de campagnes de soutien à une gestion durable des forêts et aux produits et services forestiers :
- Journée internationale des forêts, 21 mars 2020, Genève (Suisse) ;
  - Manifestation parallèle à la quinzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, qui doit se tenir en mai 2020 à New York (États-Unis d'Amérique) ;

- Organisation de la réunion annuelle de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO de la communication dans le secteur forestier (Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier) ;
  - Utilisation des médias sociaux et d'autres moyens de communication visant à faire connaître ces événements.
- b) Diffusion d'informations au moyen de notes d'orientation, de communiqués de presse et d'études de cas, chaque fois que les résultats sont disponibles et que de nouvelles informations sont diffusées :
- Promotion et diffusion de l'étude sur les emplois verts dans le secteur forestier.
- c) Des communiqués de presse seront publiés pour présenter les résultats des ateliers, des manifestations et des publications. Activités de sensibilisation au-delà du secteur forestier, diffusion d'informations qui mettent en évidence la pertinence des forêts et des produits forestiers pour d'autres secteurs (par exemple manifestations sur l'énergie, réunions sur la biodiversité et l'environnement, la construction durable, etc.) :
- Manifestations organisées en marge des principales réunions relatives aux forêts et réunions transversales.

#### **D. Domaine d'activité 4 Renforcement des capacités**

- a) Restauration des paysages forestiers et Défi de Bonn :
- Atelier(s) technique(s) sur la restauration des paysages forestiers et le boisement ;
  - Rapport sur les résultats de la Réunion ministérielle sur la restauration des paysages forestiers et le Défi de Bonn pour l'Europe de l'Est et du Sud-Est.
- b) Organisation d'ateliers de renforcement des capacités :
- Atelier de renforcement des capacités à l'intention des correspondants nationaux sur la dendroénergie (Enquête conjointe sur le bois-énergie, 2019) ;
  - Atelier de renforcement des capacités sur les perturbations naturelles ;
  - Organisation d'une activité de renforcement des capacités pour la modélisation du secteur forestier à l'échelle nationale destinée aux experts des pays de la CEI. D'autres activités de renforcement des capacités concernant les perspectives du secteur forestier, si les ressources le permettent.
- c) Équipe de spécialistes des emplois verts du secteur forestier :
- Organisation de la (des) réunion(s) de l'Équipe de spécialistes des emplois verts dans le secteur forestier.

#### **E. Suivi et gestion du Programme de travail intégré de Varsovie**

- a) Réunions intergouvernementales :
- Organisation de la réunion du Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts en 2020 ;
  - Rapport de la soixante-dix-huitième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière en 2020.
- b) Réunions des bureaux :
- Organisation des réunions des bureaux à la demande des présidents du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts.

- c) Examen stratégique 2020 :
- Organisation d'un atelier sur l'examen du Programme de travail intégré de Varsovie ; évaluation en vue de l'examen conformément aux décisions prises par le Comité des forêts et de l'industrie forestière et par la Commission européenne des forêts en novembre 2020.

#### IV. Liste de publications pour 2020

Titre	Anglais	Français	Russe
Revue annuelle du marché des produits forestiers 2019-2020	E-600	F-50	R-50
Prévision du Comité des forêts et de l'industrie forestière pour les marchés des produits forestiers (2020)	En anglais seulement, publication en ligne		
Étude sur le bois et la foresterie (2020)	E-400	F-50	R-50
Étude sur le bois et la foresterie (2020)	E-400	F-50	R-50
Réflexions sur le bois et la foresterie (2020)	En anglais seulement, publication en ligne		
Réflexions sur le bois et la foresterie (2020)	E-500		
Réflexions sur le bois et la foresterie (2020)	E-500		